

CLAUDE MEILLASSOUX

Françoise BOURDARIAS* – Catherine QUIMINAL**

Malgré l'influence considérable qu'elle a connue en France et sur le plan international, d'indéniables apports, l'anthropologie économique n'occupe plus aujourd'hui qu'une place marginale dans les recherches. Mais qu'importe, Claude Meillassoux n'a jamais été de ceux qui se laissent distraire par les modes intellectuelles ou revendiquent une appartenance disciplinaire dont il a toujours transgressé allègrement les frontières. Lorsqu'il entreprend ses travaux sur l'esclavage en Afrique, rares sont les anthropologues français à se préoccuper d'un tel objet (Botte, 2000, 2005)¹. Aujourd'hui encore comme le remarque ce dernier « paradoxalement dans un contexte de dissolution de l'anthropologie économique et de dédain pour l'histoire sociale tout se passe comme si les études sur l'esclavage en Afrique, parce que le marxisme a largement contribué à leur émergence, subissaient aujourd'hui une sorte de disqualification épistémologique » (Botte, 2005).

* IRD – Bamako BP 2528, MALI

Courriel : francoise.bourdarias@univ-tours.fr

** Professeure émérite Université Paris Diderot, URMIS

30 rue du Château des rentiers – 75013 PARIS

Courriel : catherine.quiminal@univ-paris-diderot.fr

¹ Roger Botte a coordonné un numéro du *Journal des africanistes* (2000) et un numéro des *Cahiers d'études africaines* (2005) consacrés à cette question.

Les raisons d'une telle occultation sont nombreuses. Mauvaise conscience et refus d'accepter la permanence de l'esclavage en territoires « français » du côté des colonisateurs, empathie avec les groupes étudiés du côté des premiers ethnologues africanistes. Le terme de captif remplace pudiquement celui d'esclave. L'interdiction tardive – 1906 en AOF – de l'esclavage par la puissance coloniale, auquel se substituent les travaux forcés, avait-elle effacé toute trace d'une telle institution dans l'organisation de la production ? L'existence d'anciens « captifs » est signalée, leur place dans la production peu analysée².

Cette lacune est relevée par Claude Meillassoux. « L'esclavage bien qu'il soit pour le théoricien de la parenté un cas d'autant plus instructif qu'il lui est antinomique n'a jamais retenu comme tel l'attention ni des structuralistes ni des fonctionnalistes » (1986 : 318).

Dès 1975 il publie un ouvrage collectif *Développement de l'esclavage à Gumbu du Sahel. L'esclavage en Afrique précoloniale*. La spécificité du travail libre ne peut se comprendre indépendamment de sa différence avec les nombreuses modalités du travail forcé qui ont dominé avant le capitalisme partout dans le monde l'organisation du travail et continuent dans certaines parties du monde ou certaines situations à être pratiquées³.

Anthropologie de l'esclavage. Le ventre de fer et d'argent ouvre la voie au comparatisme, met en évidence la multiplicité des figures de l'esclave, les différentes conditions d'assujettissement. Au-delà il s'agit d'un essai théorique sur l'esclavagisme comme système social, comme institution qui en tant que telle se trouve à la convergence de rapports de forces. « L'histoire de l'esclavage en Afrique se montre indispensable pour saisir la signification des faits

² Il existe néanmoins quelques travaux abordant cette question notamment ceux de É. Pollet et G. Winter (1971), ceux de J.-P. Olivier de Sardan (1984). Deux ouvrages dont la perspective théorique était proche de celle de C. Meillassoux. Signalons également le texte de P. Bonte (1998).

³ « L'esclavage moderne » retient aujourd'hui l'attention d'un certain nombre de chercheurs et chercheuses tels : Bales (2004), Moulrier Boutang (1998), Ouali (2003).

qui l'accompagnent : c'est l'histoire qui met en évidence la spécificité du mode de reproduction esclavagiste, donne sens à l'économie guerrière et le moyen d'interpréter certaines formes de pouvoir » (*ibid.*, 1986 : 21).

Aujourd'hui les recherches concernant l'histoire de l'esclavage y compris en Afrique⁴ et plus particulièrement de la traite négrière se sont développées. Des historiens tels Hugh Thomas (2006), Peter Linebaugh et Marcus Rediker (2008), ont effectué un remarquable travail visant à faire entendre « les multitudes bigarrées et rebelles » notamment celles des esclaves africains, partie prenante, selon ces auteurs, « d'un prolétariat atlantique formant une classe anonyme transnationale, traversée par une exigence d'émancipation, de démocratie radicale ». À collecter, restituer les différentes révoltes, aussi ténues ou sourdes soient-elles, on comprend que l'abolition de l'esclavage ne surgit pas exclusivement du système lui-même, de la volonté des dominants, voire d'un humanisme éclairé mais aussi de l'incapacité du dominant à maintenir le dominé en esclavage. Et si la seule prise en compte des révoltes d'esclaves pose problème, repérer, expliquer les différentes formes d'exploitation du travail concernant esclaves, femmes, enfants, prolétaires, figures théoriques des rapports de production, interroge sur les limites de la théorie lorsqu'elle ne traite que du système et ne rend pas compte de la relation avec les acteurs, de leur rôle dans le mouvement de l'histoire. « Les fugitifs font le monde, infléchissent les systèmes » (Moulier Boutang, *op. cit.*).

Dans son article publié dans ce numéro du *Journal des anthropologues*, Jean Copans formule clairement la position épistémologique de Claude Meillassoux⁵ : « Les manières spécifiques et particulières de l'imposition des politiques internationales, le jeu

⁴ Cf. les textes de O. Pétré-Grenouilleau, notamment *Les traites négrières. Essai d'histoire globale* (2004), et les polémiques qu'ils ont suscitées.

⁵ Voir dans ce numéro la contribution de J. Copans, « Un développement sans acteur mais non sans politique. La difficile empiricité d'un engagement anti-impérialiste ».

anthropologique de l'incorporation locale de ces dernières et des résistances ou refus qu'elles enclenchent, sont très rarement évoquées même dans le cas du Mali, le seul pays où il conduira des recherches de terrain sur la longue durée ».

En ce sens, on pourrait dire que son orientation est délibérément macro-socioéconomique.

Ce privilège accordé à la focale macrosociologique le conduit à exprimer sa méfiance vis-à-vis de l'observation « au ras du sol » des pratiques mises en œuvre par les individus et les groupes insérés dans les rapports de domination économique, qu'il s'agisse des immigrés ou de groupes confrontés localement aux opérations de « développement ». Il dénonce couramment à ce propos les risques d'ethnicisation, les dérives culturalistes que recèle cette perspective d'analyse.

Catherine Quiminal évoque ici les affinités des positions épistémologique et politique de Claude Meillassoux : « Les stratégies d'acteurs lui semblaient peu importantes, vouées à l'échec si elles n'étaient pas capables de constituer des solidarités libératrices tendues vers la construction d'un monde sans exploitation »⁶.

Les apports des échelles d'observation macrosociologique et microsociologique, les processus sociaux que chacune d'elles occulte, ont déjà été relevés par des chercheurs⁷. À la fin des années 1980, des historiens, sociologues, anthropologues et géographes ont souligné les « gains » et les « pertes » théoriques liés à chaque perspective et se sont interrogés sur les problèmes que pose leur articulation. Les termes de ce débat, qu'ils soient ou non explicitement évoqués par les auteurs, traversent aujourd'hui les analyses des phénomènes sociaux liés au contexte de mondialisation – ils rejoignent sur certains points les réflexions de Claude Meillassoux.

⁶ Voir dans ce numéro la contribution de C. Quiminal « Mondialisation impériale : migrations, rapports sociaux de sexe, exploitation et domination ».

⁷ Voir sur ce point : Revel (1996) ; Grignon & Passeron (1989). Ces réflexions peuvent être mises en regard avec les perspectives ouvertes par les travaux de l'école de Manchester et ceux de G. Balandier.

La perspective microsociologique, le paysage social qu'elle fait apparaître, propose une version particulière des processus locaux. Les stratégies économiques et sociales, les affrontements, les compromis et les alliances qui en résultent sont alors marqués par les constructions symboliques élaborées par les agents, ils s'inscrivent dans une multiplicité de contextes (dynamiques globales, État, sociétés locales) et semblent relever en grande partie de la contingence. L'observateur, il est vrai, peut alors être conduit à isoler des singularités locales et à privilégier, parfois sans mesure, « l'autonomie des acteurs ». Mettre l'accent sur l'altérité radicale de ces élaborations peut imposer la notion de culture comme facteur explicatif et hétéronomique des pratiques observées.

Au rebours, considérer exclusivement les effets des structures globales de domination économiques et politiques, conduit à oblitérer ce qui ne peut en être déduit, notamment les formes de résistance et de légitimation, de mise en sens des rapports sociaux. Cette perspective occulte ainsi l'influence spécifique des cadres sociaux concrets qui s'imposent localement, notamment aux stratégies économiques et migratoires. Leur diversité et leurs transformations rapides se trouvent sous-estimées. Enfin, exclusivement privilégiée, la focale macrosociale peut conduire à constituer les populations en ensembles « d'agents passifs » subissant des processus qui leur échappent.

Les contributions présentées par Jacques Revel, dans un ouvrage issu d'un séminaire rassemblant des chercheurs de différentes disciplines⁸, insistent bien sur le fait que les deux focales d'observation font apparaître des phénomènes dissemblables et peuvent conduire à postuler des causalités incompatibles.

Les partis pris d'analyse adoptés par les chercheurs sont particulièrement repérables dans le champ des études consacrées aux migrations.

⁸ Revel (*op. cit.*). Les principes d'analyse mis en œuvre par les microhistoriens et les réflexions qu'ils suscitent chez les anthropologues sont particulièrement stimulants.

Certains prennent pour objet les stratégies et les logiques sociales observables au niveau local, partant du principe selon lequel elles engendrent les dynamiques macrosociales. Cette position pourrait être illustrée par les travaux d'Alejandro Portès (1999)⁹ et la thématique du « cosmopolitisme ». Les nouveaux mobiles transnationaux construiraient de nouvelles normes économiques et sociales, des espaces et des temporalités inédits, en transgressant et en instrumentalisant les contraintes d'un ordre économique et politique rigide maintenu par des pouvoirs étatiques affaiblis.

D'autres chercheurs s'attachent au contraire à confronter les versions de la réalité sociale obtenues par la variation des focales d'observation. L'articulation des deux perspectives n'est pas sans poser de nombreux problèmes. Cependant, la conséquence « d'étranglement » (de dépaysement) qui en résulte peut alors susciter de nouveaux questionnements sur la variation des effets des contraintes globales et leurs reformulations circonstanciées. On considère alors que l'observation des liens entre les activités des migrants et les transformations des sociétés de départ et d'accueil permet un nouveau regard, aussi bien sur les stratégies des États concernés, que sur les transformations et les diversifications actuelles des flux migratoires¹⁰.

Malgré la méfiance exprimée par Meillassoux, surtout à la fin de sa carrière de chercheur, vis-à-vis de l'analyse microsociale, on peut se demander si de tels choix épistémologiques opèrent bien une rupture par rapport aux perspectives ouvertes par ses travaux.

⁹ Cette perspective est critiquée notamment par Brent Hayes (2001 : 45-73).

¹⁰ Mettant au centre des analyses la notion de circulation migratoire (années 1990), les chercheurs ont construit des espaces d'observation englobant lieu d'origine et lieu d'installation, puis plus récemment l'ensemble de la chaîne migratoire. Les dynamiques observables dans les configurations sociales mises en relation sont alors rapportées aux stratégies économiques et sociales des groupes mobiles – selon des paradigmes très divers, prenant plus ou moins en considération les contraintes liées aux contextes économiques globaux.

Interrogeons-nous par exemple sur la place centrale qu'y occupent le concept de « reproduction » et la construction sociale des relations de parenté¹¹.

Les premiers travaux de Claude Meillassoux sont consacrés à des sociétés lignagères caractérisées par une économie domestique d'autosubsistance (1960, 1964). L'enjeu que constitue dans ce contexte la reproduction de la communauté domestique¹² le conduit à s'interroger sur les transformations liées à l'introduction des rapports marchands (1975). Il considère alors la communauté domestique comme une configuration sociale à la fois non congruente et temporairement indispensable au développement des rapports d'exploitation capitaliste. Ces derniers cependant viennent s'y inscrire et la transforment profondément au point de la mettre en péril.

Cette thématique, qui traverse l'ensemble de ses travaux, renvoie à celle de la construction sociale des relations de parenté – processus caractérisé par la multiplicité des formes qu'il emprunte et leurs constantes transformations.

Selon Claude Meillassoux, les rapports de subordination aînés-cadets sont propres au mode de production domestique, et le pouvoir des aînés se fonde sur la redistribution des biens, l'organisation des alliances matrimoniales et le principe de la dette qui régit les rapports entre les générations¹³. Il souligne que l'apparition des rapports marchands transforme profondément ces liens de dépendance. Les formes d'inégalité qui s'instaurent dans la durée tendent cependant à investir et retravailler les rapports aînés-cadets qui, sous des formes diverses, deviennent un principe

¹¹ Cette thématique a été privilégiée dans les réponses à notre appel à contribution pour ce numéro. Voir les contributions de Marie-Luce Gélard, Jean-Luc Paul et Suzsa Simonffy.

¹² Reproduction humaine, entretien des producteurs et reproduction des rapports de dépendance.

¹³ On ne saurait donc interpréter ces relations en termes d'exploitation (sauf dans le cas des femmes), de rapports de classes – il s'oppose en cela à d'autres auteurs, dont P. Ph. Rey notamment (1971).

privilegié d'interprétation et de légitimation des rapports de domination dans les configurations africaines postcoloniales.

Ces analyses suggèrent aujourd'hui aux chercheurs un certain nombre de pistes de travail et d'interrogations concernant notamment la place qu'occupent les « cadets sociaux » dans les reconfigurations économiques et politiques des sociétés africaines contemporaines, la pertinence de ce modèle de relations de subordination dans certaines situations. Une approche microsociale s'avère alors productive.

Les politologues ont transposé ce débat dans le champ du politique¹⁴, tandis que les travaux des anthropologues sur la décentralisation ont permis d'appréhender les transformations locales des rapports de dépendance et les stratégies liées à la persistance d'un tel schème (Fay, Koné, Quiminal, 2006).

L'usage de la notion de « cadets sociaux » dans le contexte contemporain est pertinent si l'on postule que le modèle de dépendance aîné/cadet est encore utilisé, transformé et bricolé pour donner sens aux relations de dépendance qui s'instaurent, et dont certaines relèvent de l'exploitation économique. Cette forme devrait alors susciter aussi bien l'adhésion que la contestation ou le refus, et les pratiques des couches dominantes, de l'État lui-même et des institutions internationales, seront évaluées dans ce cadre.

De nouveaux réseaux de dépendance économique et mouvements religieux transnationaux investissent aujourd'hui le modèle de sujétion aînés/cadets, construisent de nouveaux rapports de parenté, déconnectés de la « filiation biologique ». Certains groupes sociaux tentent ainsi de pallier le délitement et la relative inefficacité de la communauté domestique. L'extension du salariat et les nouvelles formes d'exploitation de la main-d'œuvre peuvent également susciter le rejet d'un modèle de dépendance qui imprègne encore largement les relations de travail dans le secteur dit « informel » et avait été importé dans le secteur contractuel. De tels processus doivent contribuer à reconfigurer les rapports d'exploitation globaux, les formes de reproduction auxquelles ils

¹⁴ Voir notamment Bayart (1989) ; Dahou (2004).

donnent lieu. On peut formuler notamment l'hypothèse selon laquelle ils influencent à la fois les mobilités de travail, les politiques migratoires des États et les formes de mise au travail de la main-d'œuvre.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES¹⁵

- BALES K., 2004. *Disposable People: New Slavery in the Global Economy*. Berkeley, Berkeley University Press.
- BAYART J.-F., 1989. *L'État en Afrique. La politique du ventre*. Paris, Fayard.
- BONTE P., 1998. « Esclaves ou cousins – évolution du statut servile dans la société mauritanienne » in SCHLEMMER B. (dir.), *Terrains et engagements de Claude Meillassoux*. Paris, Karthala : 157-182.
- BOTTE R., 2000. « De l'esclavage », *Journal des africanistes*, t. 70(1-2) : 7-42.
- BOTTE R., 2005. « Les habits neufs de l'esclavage », *Cahiers d'études africaines*, 179-180 : 651-666.
- BRENT HAYES E., 2001. « The Uses of Diaspora », *Social Text* 66, vol. 19(1) : 45-73.
- CAHIERS D'ÉTUDES AFRICAINES, 2005. L'esclavage moderne ou modernité de l'esclavage, 179-180 (coord. par R. Botte).
- DAHOU T., 2004. *Entre parenté et politique. Développement et clientélisme dans le delta du Sénégal*. Paris, Karthala.
- FAY CI., KONE Y. F. & QUIMINAL C. (dir.), 2006. *Pouvoirs et décentralisation en Afrique de l'Ouest*. Montpellier, IRD.
- GRIGNON CI., PASSERON J.-C., 1989. *Le savant et le populaire, misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*. Paris, EHESS, Gallimard/Seuil.

¹⁵ Pour une bibliographie complète on peut se reporter à Schlemmer (1998).

JOURNAL DES AFRICANISTES, 2000. L'ombre portée de l'esclavage. Avatars contemporains de l'oppression sociale. Tome 70(1-2) (coord. par R. Botte).

LINEBAUGH P., REDIKER M., 2008. *L'hydre aux milles têtes, l'histoire cachée de l'atlantique révolutionnaire*. Paris, éd. Amsterdam.

MEILLASSOUX Cl., 1960. « Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'autosubsistance », *Cahiers d'études africaines*, 4 : 38-67.

MEILLASSOUX Cl., 1964. *Anthropologie économique des Gouro de la Côte-d'Ivoire*. Paris/La Haye, Mouton.

MEILLASSOUX Cl., 1975. *Femmes, greniers et capitaux*. Paris, Maspero.

MEILLASSOUX Cl. 1986. *Anthropologie de l'esclavage*. Paris, PUF.

MOULIER BOUTANG Y., 1998. *De l'esclavage au salariat. Économie historique du salariat bridé*. Paris, PUF.

NOURIA O., 2003. « Mondialisation et migrations féminines internationales : l'esclavage au cœur de la modernité », *Cahiers du CEDREF (Genre, Travail et migrations en Europe)*. Paris, publications Paris 7.

OLIVIER DE SARDAN J.-P., 1984. *Les sociétés songhay-zarma (chefs, guerriers, esclaves, paysans...)*. Paris, Karthala.

PETRE-GRENOUILLEAU O., 2004. *Les traites négrières. Essai d'histoire globale*. Paris, Gallimard.

POLLET É, WINTER G., 1971. *La société Soninké*. Bruxelles, éd. de l'Université de Bruxelles.

PORTÈS A., 1999. « La mondialisation par le bas. L'émergence des communautés transnationales », *ARSS*, 129 : 15-25.

REVEL J. (dir.), 1996. *Jeux d'échelles*. Paris, Gallimard/Le Seuil.

REY P. Ph., 1971. *Colonialisme, néo-colonialisme et transition au capitalisme*. Paris, Maspero.

SCHLEMMER B. (dir.), 1998. *Terrains et engagements de Claude Meillassoux*. Paris, Khartala.

THOMAS H., 2006. *La traite des noirs 1440-1870*. Paris, Robert Laffont, (éd. en anglais, 1997).

Bourdarias Françoise, Quiminal C.

Claude Meillassoux.

Journal des Anthropologues (FRA), 118-119.

In Bourdarias Françoise (ed.), Quiminal C. (ed.). Claude Meillassoux, p. 13-22, 2009